



INDEMNISATION D UN SINISTRE HABITATION

Par fhous, le 13/11/2008 à 22:05

Bonjour

Je souhaiterai avoir une réponse à mon problème face à mon assurance.

Suite à un sinistre, L'expert de mon assurance me propose de m'indemniser d'un prix bien inférieur que les devis que j'ai contracté auprès de divers artisans.

Pour diverses raisons(longues à expliquer) Je souhaite réaliser les travaux de réfection moi meme et suis de plus du metier(salarié).

Je suis d'accord pour ne pas recevoir la TVA Mais mon travail, ne vaut il pas ce que l'entreprise me fournit?

Les dégats ont été causés sur des biens que j'ai moi meme réalisé tres professionnellement.

L'assurance, a t'elle le droit de m'indemniser beaucoup moins que si je le fait faire par l'entreprise?

Je vous remercie grandement de vos réponses

bien cordialement